

et destruction là où existaient autrefois les magnifiques forêts de cèdres.

Si le voyageur se rend ensuite en Mésopotamie, de quelque nom que l'on veuille appeler cette région, il se rappellera les jours d'autrefois alors que la Mésopotamie était une terre où la culture du blé était relativement plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui en Saskatchewan, au Manitoba ou en Alberta.

Point n'est besoin je pense, monsieur l'Orateur, d'insister sur ce point, savoir, que lorsque les civilisations s'effondrent ce qu'on voit disparaître en premier lieu ce sont les ressources naturelles. Il ne m'intéresse pas particulièrement de trancher la vieille question de savoir si l'œuf vient de la poule ou la poule de l'œuf. Je ne cherche pas particulièrement à savoir si ces pays ont laissé périliter leurs ressources naturelles parce que leur gouvernement avait déjà commencé à décliner ou si c'est l'inverse qui s'est produit. Le fait demeure.

Lorsque je reviens dans la région, un des plaisirs que j'éprouve à revoir l'Est du Canada où je suis né et où j'ai été élevé, c'est de constater que dans les 20 ou 25 ans qui se sont écoulés depuis mon départ,—mais, je l'espère pas à cause de ce départ,—on a réalisé des progrès considérables. En matière de conservation des ressources naturelles on a réalisé des progrès dans plusieurs directions. Dans le débat sur l'Adresse, nous avons entendu notre bon ami le représentant de Waterloo-Sud (M. White) nous parler de progrès accomplis en matière de conservation dans la vallée de la rivière Grand. Je suis heureux d'apprendre que la trésorerie du Canada a payé 37½ p. 100 du coût de cette entreprise et d'autres travaux analogues. Lorsque je retourne au coin que je fréquentais pendant mon enfance le long de certaines de ces rivières qui se jettent dans le lac Ontario, je suis heureux de voir que dans ces vallées fluviales on voit déjà les amorces de ces mesures de conservation qui ont une si grande valeur pour le Canada.

L'honorable député de Kootenay-Ouest a raison, je pense, lorsqu'il dit, en formulant ses inquiétudes au sujet de la Colombie-Britannique, que ceux d'entre nous qui habitent l'Ouest canadien en général, et la Colombie-Britannique en particulier, ne veulent pas que se répètent dans l'Ouest canadien certaines des erreurs qui ont été commises dans l'Est. L'obligation même où nous sommes aujourd'hui d'entreprendre ces travaux très coûteux de reboisement de vallées du genre de celle de la rivière Grand doit être à nos yeux un indice du coût onéreux de tout effort tenté en vue de corriger nos erreurs passées.

[M. Philpott.]

Nous ne voulons pas la répétition des mêmes erreurs dans l'Ouest canadien; et il est très opportun que nous ayons en Colombie-Britannique les mesures de conservation les plus urgentes. Une de ces mesures qu'on pourrait appliquer sans attendre la convocation de conférences,—car, à tort ou à raison, je ne pris guère les conférences,—consisterait à étendre à la Colombie-Britannique les dispositions de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. Je ne connais des conférences que ce que les journaux en rapportent, et je crois qu'il y en a eu une aujourd'hui; mais s'il est assez difficile même à deux gouvernements de s'entendre, on n'a pas à espérer que le gouvernement du Canada s'entende avec les gouvernements des dix provinces.

Je crois que l'adoption d'une mesure tendant à étendre l'application à la Colombie-Britannique de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies ferait un bien inouï à cette province. Ce fut d'un grand secours pour les provinces des Prairies qui, depuis nombre d'années, sont dirigées par des gouvernements dont les couleurs diffèrent de celles du gouvernement au pouvoir à Ottawa, gouvernements qui, lorsqu'il s'est agi d'obtenir des largesses du gouvernement fédéral, ont vraiment été choyés. Je crois que nous, de la Colombie-Britannique, estimons qu'il serait temps qu'on fasse en sorte que les dispositions de la présente loi s'appliquent à notre province exactement comme elles s'appliquent depuis longtemps aux provinces des Prairies.

Nous sommes heureux de constater qu'on prend diverses mesures de conservation. Nous avons écouté ce soir un débat portant sur le nom qui convient au gouvernement de l'Alberta. Qu'on l'appelle tout simplement gouvernement de l'Alberta; mais il est à propos de remarquer que grâce aux subventions du gouvernement fédéral, on est à réaliser un très vaste programme sur le versant oriental des montagnes Rocheuses. Je croirais qu'il est du ressort du Parlement d'établir semblables mesures au bénéfice du versant occidental de cette chaîne de montagnes, et cela sans trop attendre.

Je le répète, je n'ai guère confiance en ces sortes de conférences fédérales-provinciales,—quel que soit le nom qu'on leur donne,—sauf comme mesures de dernier recours. Elles sont difficiles à organiser. Je ferai remarquer, cependant qu'on en organise constamment, au fur et à mesure des besoins. La dernière a été tenue aujourd'hui même, dans cet immeuble. Mais j'appuierais de toutes mes forces l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) qui déclare qu'il importe de prendre le plus tôt possible des décisions énergiques sur la ligne de conduite à adopter à